

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de l'Aantal.

Registre

1<sup>er</sup>

N°

111

SIGNALEMENT.

Le Sr Goubert Jean Baptiste  
Sieur de long  
natif de Senzergues  
demeurant à Senzergues  
allant à Barcelone  
âgé de 26 ans, taille d'un mètre  
89 centimètres  
cheveux chât. fonc. front coudré  
sourcils chât. fonc. yeux noirs  
nez ordinaire ouche moyenne  
barbe naissante menton moulu  
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS.

*(Handwritten mark)*

PIÈCES DEPOSÉES :

*(Handwritten mark)*

FAIT à Avignon, le 11 / 11 1840

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

*(Large vertical signature on the right margin)*



a Monsieur le Prefet du  
departement du Cantal.



Goubert Jean Baptiste age vingt six ans  
cultivateur natif et domicilié a Sennezergues  
a l'honneur d'adresser a monsieur le Prefet du  
Cantal qui desire aller en Espagne pour y  
exercer la profession de seigneur de long, et le  
prie de vouloir bien lui accorder un passeport  
pour se rendre en Espagne.

fait a Sennezergues le 9 septembre 1850  
resait signé.

*Barucane*

Le maire de la commune de Sennezergues estime qu'il  
ya lieu d'accorder a Goubert Jean Baptiste le passeport  
qui demande pour aller en Espagne; et certifie que  
ledit Goubert a satisfait a la loi du recrutement et  
qu'il a été ~~exempté~~ exempté pour mauvaise conformation  
des pieds.

fait a Sennezergues le 9 septembre 1850.

*Demetrio Maire*

Signalement de Goubert Jean Baptiste  
age de 26 ans  
taille d'un metre, 89  
cheveux chatains foncés  
front couvert  
yeux chatains foncés

front couvert  
yeux noirs  
nez ordinaire  
bouche moyenne  
barbe naissante



Menton rouge

Village ovale

teint coloré

faite Senezergues le 9 septembre 1850.

approuvant le rature de deux mots rayés sous et au dessus de  
l'autre part

Demeillet Maire

